

HOLDING DE GESTION AUBERT

Société à responsabilité limitée au capital de 6.214.000 euros

Siège social : (13520) MAUSSANE LES ALPILLES,

Mas de l'Echanson, 16 bis rue Charloun Rieu

R.C.S TARASCON 820 628 915

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2025 ET RÉOLUTION VOTÉE (ARTICLE L.232-23 DU CODE DE COMMERCE).

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025:

Après approbation des comptes, s'il y a lieu, et constatation que le résultat de ce dernier exercice clos le 31 décembre 2024 est un bénéfice distribuable de 5.045.816 euros, nous vous proposerons d'affecter ledit bénéfice distribuable, de la manière suivante :

- à la dotation du poste de réserve dite de « autre réserve » à raison de 5.045.816 €, ci : 5.045.816 euros

Total égal au résultat de l'exercice, soit

5.045.816 euros

Rappel des dividendes distribués :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, l'assemblée générale propose de prendre acte qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les sommes suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2021	0 €		
31 décembre 2022	0 €		
31 décembre 2023	1.350.000 €		

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025:

La collectivité des associés, après avoir constaté que le résultat de ce dernier exercice clos le 31 décembre 2024, est un bénéfice distribuable de 5.045.816 euros, décide d'affecter ledit bénéfice distribuable, de la manière suivante :

- à la dotation du poste de réserve dite de « autre réserve » à raison de 5.045.816 €, ci : 5.045.816 euros

Total égal au résultat de l'exercice, soit

5.045.816 euros

Rappel des dividendes distribués :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les sommes suivantes :

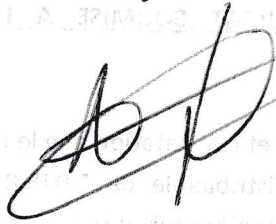
A3

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2021	0 €		
31 décembre 2022	0 €		
31 décembre 2023	1.350.000 €		

Copie certifiée conforme

Le Gérant

Copie certifiée conforme



Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2021	0 €	
31 décembre 2022	0 €	
31 décembre 2023	1.350.000 €	

PROPOSITION D'APPROBATION DU RÉSULTAT VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

Après approbation des comptes et de la situation financière de la société au 31 décembre 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a décidé de distribuer à ses actionnaires, en raison de la réserve de 2.047.816 €, une somme de 1.350.000 € au titre de dividendes et de revenus distribués.

AS

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros



En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 11 avril 2017, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **EURL HOLDING DE GESTION AUBERT** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	14 699 733	euros
Chiffre d'affaires :	67 500	euros
Résultat net comptable :	5 045 816	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ARLES
Le 15/05/2025

Signature

Certifié conforme

Désignation de l'entreprise : EURL HOLDING DE GESTION AUBERT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 16 BIS RUE CHARLOUN RIEU 13520 MAUSSANE LES ALPILLES		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 8 2 0 6 2 8 9 1 5 0 0 0 2 8			Néant <input type="checkbox"/>						
		Exercice N, clos le, 31/12/2024		N-1, 31/12/2023					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC					
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC					
		Constructions	AP	AC					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 853	1 853			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	5 554	4 888	666	364	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I)	Immobilisations en cours	AV	AW						
	Avances et acomptes	AX	AY						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT						
	Autres participations	CU	CV	6 309 589		6 309 589	10 419 196		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	1 103 252		1 103 252	1 050 635		
	Autres titres immobilisés	BD	BE						
	Prêts	BF	BG						
	Autres immobilisations financières *	BH	BI						
TOTAL (II)		BJ	BK	7 420 249	6 741	7 413 507	11 470 195		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY				42 000	
		Autres créances (3)	BZ	CA	7 862		7 862	96 969	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	7 200 000		7 200 000		
Disponibilités		CF	CG	78 364		78 364	82 048		
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI						
TOTAL (III)		CJ	CK	7 286 226		7 286 226	221 017		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	14 706 474	6 741	14 699 733	11 691 212	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	1 103 252	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobiliations :	Stocks :		Créances :					

Désignation de l'entreprise		EURL HOLDING DE GESTION AUBERT		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :6.214.000.....)	DA	6 214 000	6 214 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	621 400	621 400	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 846 139	2 359 542	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 045 816	836 597	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	9 266	9 266	
		TOTAL (I)	DL	13 736 621	10 040 805
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	357 116	424 118	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	187 505	514 308	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 818	7 783	
	Dettes fiscales et sociales	DY	62 099	20	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 980	990	
Autres dettes	EA	351 594	703 188		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	963 112	1 650 407	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	14 699 733	11 691 212	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	963 112	1 293 292	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
Désignation de l'entreprise : EURL HOLDING DE GESTION AUBERT Néant <input type="checkbox"/> *							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	67 500	200 185	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	67 500	200 185	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ	100	733	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	67 600	200 918	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	116 268	406 767	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	3 334	5 608	
	Salaires et traitements *			FY		18 000	
	Charges sociales (10)			FZ	13 104	12 158	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* (14) \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	631	620
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	11 931		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	145 268	443 153	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	(77 668)	(242 234)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH	14 157	14 354	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI	5 553		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	675 476	1 089 388	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	106 866		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)			GP	782 341	1 089 388		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	6 099	24 911	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)			GU	6 099	24 911		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	776 242	1 064 477	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	707 177	836 597	

Formulaire obligatoire
(article 31A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **EURL HOLDING DE GESTION AUBERT**

Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
					1		2			
							3			
							4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3	KS	1 853	KT		KU		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
	Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	4 621	LC		LD 932		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes			LK		LL		LM		
	TOTAL III			LN	6 475	LO		LP 932		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T		
	Autres participations			8U	11 469 831	8V		8W 1 118 539		
	Autres titres immobilisés			IP		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V		
	TOTAL IV			LQ	11 469 831	LR		LS 1 118 539		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	11 476 306	ØH		ØJ 1 119 471		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
					1		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I			IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			IO		LV		LW		1X
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	1 853	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR
	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS		MT	5 554	MU
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF
	TOTAL III			IY		NG		NH	7 407	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations			IØ		ØX	5 175 528	ØY	7 412 842	ØZ
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G
	TOTAL IV			I3		NJ	5 175 528	NK	7 412 842	2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	5 175 528	ØL	7 420 249	ØM

Exercice N clos le : **31/12/2024**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **EURL HOLDING DE GESTION AUBERT** Néant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO Taux						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROMSION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	=
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURL HOLDING DE GESTION AUBERT					Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A							
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	
		à la fin de l'exercice				à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM	EN
Fonds commercial		RE		RF		RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG	PH
TOTAL I		RK		RM		RN	RO
Terrains		PI		PJ		PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 853	QA		QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF	QG
	Matériel de transport	QH		QI		QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 257	QM	631	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS	QT
TOTAL II		QU	6 110	QV	631	QW	QX
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	6 110	ØP	631	ØQ	ØR
							6 741
							6 741
CADRE B							
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations					SP		SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : EURL HOLDING DE GESTION AUBERT				Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	9 266	TM	TN	TO	9 266
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	9 266	TS	TT	TU	9 266
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations *	- incorporelles	6A		6B	6C	6D
		- corporelles	6E		6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U		9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R	6S
	Sur comptes clients	6T		6U		6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	7A
	TOTAL III	7B		TY		TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	9 266	UB		UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF		
	- financières		UG		UH		
	- exceptionnelles		UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF MATERIEL	Créances rattachées à des participations		UL	1 103 252	UM	1 103 252		
	Prêts (1) (2)		UP		UR			
	Autres immobilisations financières		UT		UV			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée) UQ		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 966	2 966		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	4 896	4 896			
	Charges constatées d'avance		VS					
	TOTAUX			VT	1 111 114	VU	1 111 114	
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	357 116	357 116			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 818	2 818				
Personnel et comptes rattachés		8C						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	60 579	60 579			
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 500	1 500			
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	20	20			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 980	1 980				
Groupe et associés (2)		VI	187 505	187 505				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	351 594	351 594				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			VY	963 112	VZ	963 112		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	187 505
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	67 003	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.			

Désignation de l'entreprise : EURL HOLDING DE GESTION AUBERT		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2024			
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	5 045 816		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	12 330		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX	706		
	Amendes et pénalités	WJ	706	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	93 682
Quote-part	Bénéfices réaffectés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes a long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	531 963
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
TOTAL I					WR	5 684 498	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WH	4 433 027
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WP	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WW	
	Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	33 774
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					XA	641 701
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer* .					ZX	
	Majoration d'amortissement *					ZY	
	France Ruralisés Revitalisation (FRR) (art. 44 quinquies A)	HT	Société investissement immobilier codées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 treizièmes)	PA	
	Zone franche urbaine-TI (art. 44 octies)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quatorzièmes)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdécies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinzies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)	PB	
Entreprises nouvelles 44 sixies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sixies A)	LS				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL			
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	5 074 728	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) - déficit (II moins I)					XI	609 769	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	609 769	
					XO	0	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>EURL HOLDING DE GESTION AUBERT</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : EURL HOLDING DE GESTION AUBERT										Néant <input type="checkbox"/>	
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
						- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	836 597		Dividendes		ZE	1 350 000			
	Prélèvements sur les réserves	ØE	513 403		Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I	ØF	1 350 000		TOTAL II		ZH	1 350 000			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8	18 631		XQ	18 631		10 402			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	42 408		349 374			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	55 228		46 991			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	116 268		406 767			
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	606		602			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS			9Z	2 728		5 006			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	3 334		5 608			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	13 500		40 037			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	9 223		70 107			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2024) *				ØB						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si ou cocher 1 Sinon 0)									ZR 1	
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	609 769	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	391 726	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JII	1	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	8	2	0	6	2	8
					9	1	5	0	0	0	
					2	8					

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **EURL HOLDING DE GESTION AUBERT**Rien **A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
1 TITRES MILLESIMES	5 118 597				5 118 597
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
				③	④			⑤
					19%	15% ou 12,80%		
1	9 551 624	4 433 027				4 433 027		
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

II - Autres éléments	Description	Signe	Qualification fiscale			Plus-value taxable à 19% (1)
			(A)	(B)	(C)	
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **EURL HOLDING DE GESTION AUBERT** Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <input type="checkbox"/> ou 12,80 % <input type="checkbox"/> .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) <input type="checkbox"/> *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 ME (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <input type="checkbox"/> *.	

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
- Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,80 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %	Solde des moins-values à 12,80 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.⑤ = ②+③-④-⑥
	A 19 % ou à 15 %	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	A 15 % ou à 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
N-1					
N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N-3					
N-4					
N-5					
N-6					
N-7					
N-8					
N-9					
N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : EURL HOLDING DE GESTION AUBERT					Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURL HOLDING DE GESTION AUBERT		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01012024		et clos le : 31122024	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		67 500
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
	TOTAL 1	OX	67 500
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		100
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 2	OM	100
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		3 690
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		93 947
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		11 931
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
	TOTAL 3	OJ	109 568
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	(41 968)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		84 780
Période de référence	GY		GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.U.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE **31|11|2024**

N° SIRET **82062891500028**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **EURL HOLDING DE GESTION AUBERT**

ADRESSE (voie) **16 BIS RUE CHARLOUN RIEU**

CODE POSTAL **13520** VILLE **MAUSSANE LES ALPILLES**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1
Totalisation	P5	1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	62 140
Totalisation	P6	62 140

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination _____

N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie _____

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination _____

N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie _____

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination _____

N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie _____

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination _____

N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie _____

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille **BOGE** Prénom(s) **Aubert**

Nom d'usage _____ % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **62 140**

Naissance : Date **06091973** N° département **42** Commune **FEURS** Pays **FRANCE**

Adresse : N° Voie **16B RUE CHARLOUN RIEU**

Code postal **13520** Commune **MAUSSANE LES ALPILLES** Pays **FRANCE**

Titre (2) _____ Nom de famille _____ Prénom(s) _____

Nom d'usage _____ % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date _____ N° département _____ Commune _____ Pays _____

Adresse : N° Voie _____

Code postal _____ Commune _____ Pays _____

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31|11|2024

N° SIRET 82062891500028

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **EURL HOLDING DE GESTION AUBERT**

ADRESSE (voie) **16 BIS RUE CHARLOUN RIEU**

CODE POSTAL **13520** VILLE **MAUSSANE LES ALPILLES**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 4

Forme juridique **SAS** Dénomination **MILLESIMES**
 N° SIREN (si société établie en France) **329347033** % de détention **24,10**
 Adresse : N° Voie **VERGER ENTREPRISES LA CAPELETTE**
 Code postal **13520** Commune **MAUSSANE** Pays **FRANCE**

Forme juridique **SARL** Dénomination **LA CAVE A MILLESIMES**
 N° SIREN (si société établie en France) **632020889** % de détention **20,00**
 Adresse : N° **180** Voie **RUE LECOURBE**
 Code postal **75015** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**

Forme juridique **SCI** Dénomination **AUBERT**
 N° SIREN (si société établie en France) **790684732** % de détention **99,33**
 Adresse : N° **16** Voie **RUE CHARLOUN RIEU**
 Code postal **13520** Commune **MAUSSANE** Pays **FRANCE**

Forme juridique **SCI** Dénomination **SIMON BARBIER**
 N° SIREN (si société établie en France) **830763298** % de détention **99,00**
 Adresse : N° **16** Voie **RUE CHARLOUN RIEU**
 Code postal **13520** Commune **MAUSSANE** Pays **FRANCE**

Forme juridique **SAS** Dénomination **1862 WINES AND SPIRITS**
 N° SIREN (si société établie en France) **518675566** % de détention **95,00**
 Adresse : N° **5** Voie **RUE MARECHAL JOFFRE**
 Code postal **06400** Commune **CANNES** Pays **FRANCE**

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032